



Rouen le 14/11/2022

A Sophie GARNIER

Pascal KOGUT

Joffrey MENAGE

Sophie LOSFELD

Eric OTTAVIANO

IA-IPRs de l'académie Normandie

Mesdames et Messieurs les IA-IPRs

Lors des réunions de BEF, vous avez présenté le nouveau programme académique de formation pour l'EPS.

Nous nous félicitons que l'offre des stages sur site reste toujours importante avec une formation sur 3 jours comme nous l'avons défendu dans toutes les instances avec l'administration.

Mais pour les demandes individuelles 2022-2023, les enseignants d'EPS de l'académie n'ont reçu à ce jour aucune information précise. C'est à vous, en tant que prescripteurs de formation, de procéder à la communication de l'ensemble des sessions de formation auprès des enseignants d'EPS.

Le SNEP-FSU est très attaché à une formation continue de qualité et nous sommes inquiets qu'il n'y ait toujours aucune précision sur les différentes formations et sur les procédures pour s'y inscrire.

Le SNEP-FSU demande ainsi que l'ensemble des enseignants d'EPS puissent rapidement avoir accès :

- au catalogue complet des formations (APSA et thématique) avec les liens de préinscription correspondants.
- aux dates et lieux des stages avant de s'inscrire pour choisir en connaissance de cause et éviter des désistements.
- aux modalités d'inscription précises.
- aux règles de sélection en cas d'un nombre de demande supérieur aux places disponibles.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées

Elen Grain et Eric Joufret

Co-secrétaires académiques du SNEP-FSU